

Des demandes **CFTC** attendues depuis quelques années !



Cela faisait quelques années que la **CFTC ARL** les demandait.

La création d'un Niveau 3 sur l'Exploitation Logistique, pour que les pilotes et quelques autres métiers techniques à responsabilités soient enfin reconnus !

L'adaptation de la grille des métiers de l'Affrètement avec les nouvelles organisations et outils qui se mettent en place, une évolution vers le Niveau 4 ou 5, suivant la définition de leurs nouveaux métiers.

Ces changements deviennent donc applicables au 1er juillet, avec une période de formation qui suit cette mise en place de nouvelle grille.

et même si on peut toujours mieux faire ou faire plus, ce sont déjà des avancées qui satisfont la **CFTC ARL**



CFTC ARL 25 Juin 2024